

Merci de tenir compte de nos nouvelles conditions de règlement
à compter du 1er OCTOBRE 2023.

Pour les livraisons de bois, ou de palettes (buches, sacs) :

LE REGLEMENT EST A FAIRE A LA COMMANDE avec les références du devis.

- **AU COMPTANT** : Par virement, chèque, ou carte bancaire.

- **EN PLUSIEURS FOIS (3 ou 4 fois) :**

Par carte bleue par l'intermédiaire de la plateforme ALMA. Si vous optez pour ce paiement il faudra nous contacter afin que nous vous fassions parvenir un lien pour procéder au règlement.

Les frais à votre charge pour ces opérations sont :

- Pour un paiement en 2 fois : de 50 à 4 000 € : **0.78 %**

- Pour un paiement en 3 fois : de 50 à 4 000 € : **1.59 %**

- Pour un paiement en 4 fois : de 50 à 3 000 € : **2.39 %**

Nous ne prendrons plus plusieurs chèques à encaisser ultérieurement, cette facilité sera remplacée par le règlement en plusieurs fois de la plateforme ALMA.